

La notion de couple dans les unions polygamiques africaines en milieu immigré

résumé de l'intervention de Sylvie Fainzang

*lors de la Journée scientifique « Quand la santé questionne le couple : correspondances Sud et Nord »
organisée le 21 octobre 2010 par le CEPED*

Parler de couple dans les unions polygamiques peut paraître étrange et sonne un peu comme un oxymore, si l'on part de la définition du couple selon laquelle il désigne la réunion de deux individus vivant en ménage. On pourrait donc penser qu'il n'y a pas de 'couple' proprement dit dans le contexte de la polygamie, puisque là, le ménage est composé de plusieurs individus (un homme et plusieurs femmes). Pourtant, si l'on considère les règles de fonctionnement de cette institution, on s'aperçoit que la relation conjugale impliquée par la polygamie n'est pas exclusive d'une relation de couple. On se référera ici au matériel recueilli lors d'une recherche menée auprès de familles africaines immigrées en France, et qui a fourni la matière d'un ouvrage : *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*, S. Fainzang & O. Journet, L'Harmattan, 1989).

L'étude du 'système des tours' (fondé sur le principe d'égalité de traitement des coépouses par le mari), mais aussi des rivalités structurelles qui existent entre elles dans le domaine de la reproduction biologique, des nouvelles normes sociales adoptées dans l'exercice de leur rôle social d'épouse, des résistances aux contraintes qui pèsent sur elles et des formes de négociation auxquelles elles peuvent donner lieu, montre que les relations hommes/femmes se gèrent à l'intérieur d'une relation monogamique, entre le mari et chacune de ses épouses. En définitive, chaque relation conjugale est une *relation conjugale à part entière*. La polygamie implique ainsi une organisation de la vie quotidienne congruente avec une pluralité de monogamies. A cet égard, la polygamie peut être définie comme une double (voire triple..) monogamie, ou plus exactement comme une *monogamie séquentielle*, dans laquelle le couple a une véritable existence au cours d'une de ces séquences - tout particulièrement pour les femmes, qui se partagent leur mari dans le temps. En revanche, on parlera de monogamies *juxtaposées* pour les hommes qui cumulent deux ou plusieurs relations de couple.

La réalité de la vie de couple existe donc bien dans les unions polygamiques, mais de manière inséparable du fonctionnement de l'institution qui les organise.